

Ordre du jour du Comité Syndical du 30 septembre 2024

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024
- Rapport de délégation d'attributions du Comité syndical à la Présidente (en application de l'article L5211-10 du CGCT)
- Points d'information :
 - *Démarche d'élaboration du projet stratégique du Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique : point d'étape et calendrier*
 - *Politique tarifaire 2025*

Vous trouverez, ci-dessous, la liste des délibérations :

1. Organisation politique du syndicat mixte
Pas de délibération
2. Organisation administrative du syndicat mixte – vote collège 1
 - 2.1 Conseil de régie – Désignation d'un nouveau membre titulaire au titre des usagers
3. Ressources humaines – vote collèges 1 et 2
 - 3.1 Protection sociale des agents – adhésion au contrat collectif de prévoyance négocié par le Centre de gestion
 - 3.2 Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi permanent
 - 3.3 Modification du tableau des effectifs – Création d'emplois non permanents
4. Finances – vote collèges 1 et 2
 - 4.1 Décision modificative n° 1 au Budget annexe des ports gérés en DSP (SPIC)
5. Contrats divers et autres – vote collèges 1 et 2
Pas de délibération
6. Travaux – collège 1
 - 6.1 Restructuration du port de La Gravette – Approbation de l'AVP et dépôt du permis de construire